

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00126
Numéro SIREN : 849 741 509
Nom ou dénomination : 2 SAINTS-VERNUZ

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2022 sous le numéro de dépôt 5675

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	545 078	107 807	437 271	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	800 500		800 500		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		1 345 578	107 807	1 237 771	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	11 500		11 500	
	Autres créances	339 405		339 405	296 000
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 920 000		2 920 000	1 500 000	
Disponibilités	661 626		661 626	3 104 188	
Charges constatées d'avance	3 489		3 489		
TOTAL (III)		3 936 020		3 936 020	4 900 188
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		5 281 598	107 807	5 173 791	4 900 188

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 630 000	4 630 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 235	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	199 805	24 338
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(172 241)	184 702
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	4 666 799	4 839 040
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	482 014	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 827	3 077
	Dettes fiscales et sociales	14 150	58 071
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	506 992	61 148
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 173 791	4 900 188
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(172 241,45)	184 702,38
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	506 992	61 148
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

2 SAINTS-VERNUZ
Société par actions simplifiée au capital de 4 630 000 euros
Siège Social : Belay – 501 route de la Fontasse – 07240 SILHAC
RCS AUBENAS 849 741 509

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte nette comptable de -172 241 €, décide d'affecter le bénéfice de la manière suivante :

Perte nette comptable.....	-172 241 €
Affectée au compte « report à nouveau débiteur ».	

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée générale ordinaire constate que le montant des capitaux propres de la société est de 4 666 799 € au 31 décembre 2021, et qu'il n'a pas été distribué de dividendes sur les exercices antérieurs.

Enfin, l'Assemblée Générale ordinaire donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2022:

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
LePrésident,
Le 15 juin 2022

